



Faire un dossier de qualification et divers conseils

Gilles Bernot

Remerciements : Sandrine Vial (CNU 27)

Plan

- ▶ CNU et procédure de qualification
- ▶ La forme du dossier
- ▶ Les critères et - *donc* - le contenu du dossier
- ▶ Que faire en cas de refus ?
- ▶ Et après : ATER, postdoc, MCF, ...

3 Procédure de qualification (MCF ou PR)

Inscription sur la liste *via* ANTARES/GALAXIE mi-septembre

- ▶ Différentes sections disciplinaires (27, 61, 63, 26, ...).
Une section = 48 membres + 48 suppléants, parité PR/MCF
2/3 élus, 1/3 nommés

Nomination de 2 rapporteurs de votre dossier par le bureau

- ▶ Bureau = 1 président + 2 VP + 3 assesseurs

Etude de votre dossier par les rapporteurs

Réunions du CNU / rapports des rapporteurs / consensus ou vote,
décision prise par l'ensemble du CNU.

Dossier global

Pièces obligatoires :

- ▶ Attestation de réussite (Doctorat ou HDR)
- ▶ CV court (2 pages max)
- ▶ Activités : recherche, enseignement, collectives (4 pages max)
- ▶ Exemplaires de travaux (3 max)
- ▶ Copie du rapport de soutenance

Annexes : Rapports de pré-soutenance. **Lettres de recommandation.**
Attestations. Compléments sur le CV ou les activités.

Envoyer le dossier assez tôt

+ cas des pièces complémentaires (suggérées ou faits nouveaux).

Partie standard

Nom, prénom, âge, coordonnées, e-mail fiable

Situation actuelle, date et lieu

Formation (. . . , Master, Doctorat, . . .), date et lieu

Attestation de réussite (rapport de soutenance insuffisant)

etc.

Ayez votre page web à jour. . . elle peut aider les rapporteurs

Activités de recherche

- ▶ Présentation du domaine et des travaux personnels
- ▶ Publications classées : Revues+Confs+Workshops / International+National / Invité+Comité+surRésumé+Autre
Idée générale = avoir été confronté avec succès à la communauté internationale
- ▶ Projets de recherche

Activités liées à la recherche

- ▶ Diffusion de la recherche : organisation/comités de colloques, invitations et séjours extérieurs, *etc.*
- ▶ Projets de recherche : Européens, ANR, *etc.*
- ▶ Encadrements, développements logiciels (quantifier!), diffusion, *etc.*

Activités d'enseignement

- ▶ Liste des enseignements avec discipline exacte, type de public, nombre d'heures Cours/TD/TP, nombre de groupes.
- ▶ Apport personnel dans ces enseignements, crédits et souhaits sur l'enseignement

Activités liées à l'enseignement

- ▶ Visites d'établissements, fête de la science, ...
- ▶ Tutorat, encadrements hors service
- ▶ Responsabilité de cours, de chargés de TD
- ▶ Responsabilité de filière (PR), *etc.*

Critères de qualification

Fonctions d'un enseignant chercheur : *Recherche / Enseignement / Tâches collectives.*

Qualif MCF : équilibre 1^{er} / 2^{me} et bonus 3^{me}

Qualif PR : équilibre 1^{er} / 2^{me} / 3^{me}

PR v.s. MCF : animation, encadrement, spécificités de la discipline

Lire absolument :

Info : <http://cnu27.iut2.upmf-grenoble.fr/>

Automatique : <http://www.cpcnu.fr/web/section-61>

Elec : <http://www.cpcnu.fr/web/section-63>

Math appli : <http://www.cpcnu.fr/web/section-26> et
<http://cnu26.emath.fr/>

Math pure : <http://www.cpcnu.fr/web/section-25> et
<http://cnu25.emath.fr/>

Les profils « frontière » entre sections

- ▶ Candidater à toutes les sections concernées : avantage dans certaines CS selon le profil de poste
- ▶ Ne pas « abuser » quand on est clairement d'un côté d'une frontière
- ▶ Faire un dossier **spécifique pour chaque section** qui met en avant la discipline concernées **en tant que science**.

Dossier, dossier, dossier !

Le CNU juge un **dossier**, il doit être clair, objectif, complet, comporter les informations factuelles et qualitatives, avec des justifications (recommandations et autres).

Les rapporteurs ne « savent » pas ! (spécificités locales, disciplinaires, conférence hors-norme, volumes d'étudiants, *etc*), et quand bien même, l'équité leur interdit de « savoir ».
Quantifiez chaque fois que judicieux.

Tout confondu, entre 60% et 70% des dossiers sont qualifiés. . .

Que faire en cas de refus ?

Toujours demander au ministère la raison du refus (généralement une phrase émise par le CNU) pour améliorer le dossier suivant.

Après 2 refus (même corps, même section) : procédure d'appel par les (bureaux des) groupes (e.g. 25+26+27) → 2 rapporteurs dont 1 hors section + audition.

Et après

ATER : pas de serveur national, voir les universités, parfois résultats tardifs.

Post-Doc : listes de diffusion par spécialité (GDR, projets, *etc*), EGIDE, sites des EPST et EPIC

MCF : publication sur GALAXIE, dossiers aux université, comités d'experts, auditions, classements.

Toujours prendre rapidement contact localement

Last but not least

Ne pas craindre de bouger → CV++

Toujours donner des références ou des recommandations

Ne pas négliger les débouchés industriels

Toujours prendre rapidement contact localement

Bon courage à tous !

Questions ?